

## REÇU

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14<sup>ème</sup> représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu de **SELARL DUCROS FERRAIOLI** dont le siège social est à LES ISSAMBRES la somme de **600,00 €uros** (Six cents €uros) représentant la cotisation pour la période du 08 juillet 2015 au 07 juillet 2017.

Fait à Paris, le 22 novembre 2016

Pour valoir et servir ce que de droit.

**Carlos Vinhas Pereira**

Président

